



Assemblée générale

Distr. générale
12 novembre 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-quatrième session

Demande d'inscription d'une question additionnelle à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session

Célébration internationale de la Journée du Vesak

**Lettre datée du 28 octobre 1999, adressée au Président
de l'Assemblée générale par les représentants du Bangladesh,
du Bhoutan, du Cambodge, de l'Espagne, de l'Inde, des Maldives,
de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, du Pakistan, des Philippines,
de la République de Corée, de la République démocratique
populaire lao, de Sri Lanka, de la Thaïlande et de l'Ukraine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de demander, conformément à l'article 15 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'inscription à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale d'une question additionnelle intitulée «Célébration internationale de la Journée du Vesak».

Vous trouverez ci-joint un mémoire explicatif et un projet de résolution, demandés par l'article 20 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale (voir annexes I et II).

Le Représentant permanent du Bangladesh
(*Signé*) Anwarul **Chowdhury**

Le Représentant permanent du Bhoutan
(*Signé*) Om **Pradhan**

Le Représentant permanent du Cambodge
(*Signé*) **Ouch** Borith

Le Représentant permanent de l'Espagne
(*Signé*) Inocencio **Arias**

Le Représentant permanent de l'Inde
(*Signé*) Kamalesh **Sharma**

- Le Représentant permanent des Maldives
(*Signé*) Hussain **Shihab**
- Le Représentant permanent de la Mongolie
(*Signé*) Jargalsaikhany **Enkhsaikhan**
- Le Représentant permanent du Myanmar
(*Signé*) Win **Mra**
- Le Représentant permanent du Népal
(*Signé*) Narendra Bikram **Shah**
- Le Représentant permanent du Pakistan
(*Signé*) Inam ul **Haque**
- Le Représentant permanent des Philippines
(*Signé*) Felipe **Mabilangan**
- Le Représentant permanent
de la République de Corée
(*Signé*) **Lee See-young**
- Le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de la République
démocratique populaire lao auprès
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Khenthong **Nuanthasing**
- Le Représentant permanent de Sri Lanka
(*Signé*) John **de Saram**
- Le Représentant permanent de la Thaïlande
(*Signé*) Asda **Jayanama**
- Le Représentant permanent de l'Ukraine
(*Signé*) Volodymyr Yu. **Yel'chenko**

Annexe I

Mémoire explicatif

Célébration internationale de la Journée du Vesak

I

Le «Vesak», jour de la pleine lune du mois de mai, est le jour le plus sacré pour des millions de bouddhistes à travers le monde.

C'est le Jour du Vesak, il y a 2 500 ans, en 623 avant Jésus-Christ que le Bouddha est né. C'est également le Jour du Vesak que le Bouddha a atteint l'état d'illumination et c'est le Jour du Vesak que le Bouddha est décédé dans sa quatre-vingtième année.

II

Des millions de gens ont été marqués par les enseignements du Bouddha et par son message de compassion, de paix et de bonne volonté.

Des millions de personnes à travers le monde suivent les enseignements du Bouddha et, le Jour du Vesak, commémorent la naissance, l'état d'illumination et le décès du Bouddha.

Javier Pérez de Cuéllar, ex-Secrétaire général, a adressé aux bouddhistes, à l'occasion de la Journée du Vesak en mai 1986, le message suivant :

«La célébration de la naissance, de l'état d'illumination et du décès de Gautama Bouddha remplit de joie les bouddhistes, où qu'ils se trouvent, car elle est pour eux l'occasion de glorifier son message de compassion et de dévouement au service de l'humanité. Aujourd'hui, ce message est peut-être plus important qu'il ne l'a jamais été.

La paix, la compréhension et une conception de l'humanité qui transcende les différences nationales et les autres différences internationales sont indispensables si nous voulons faire face aux complexités de l'époque nucléaire.

Cette philosophie est au coeur de la Charte des Nations Unies et devrait occuper une place de premier plan dans notre réflexion, en particulier en cette Année internationale de la paix.»

III

Une conférence bouddhiste internationale tenue à Sri Lanka en novembre 1998 a exprimé l'espoir de voir l'Organisation des Nations Unies organiser la célébration internationale de la Journée du Vesak.

La conférence bouddhiste internationale a également dit espérer que la Journée du Vesak deviendrait un jour férié à l'Organisation des Nations Unies. Toutefois, on nous a dit et nous comprenons qu'un certain nombre de difficultés d'ordre administratif, budgétaire et autres surviendraient si l'Assemblée générale cherchait à instituer un jour de congé supplémentaire à l'Organisation des Nations Unies.

Nous voudrions donc demander, à titre de solution de rechange, que l'Assemblée générale envisage d'adopter une résolution qui :

a) Considérerait que la Journée du Vesak, jour de la pleine lune du mois de mai chaque année, est le jour le plus sacré pour les bouddhistes, qui célèbrent ce jour-là la naissance du Bouddha, son illumination et son décès;

b) Permettrait de prendre, sans qu'il en coûte quoi que ce soit à l'Organisation des Nations Unies (en consultation avec les bureaux compétents du Secrétariat et les missions permanentes qui souhaiteraient également être consultées), les dispositions nécessaires à la célébration internationale de la Journée du Vesak au Siège de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres bureaux des Nations Unies.

Annexe II

Projet de résolution

Célébration internationale de la Journée du Vesak au Siège de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres bureaux des Nations Unies

L'Assemblée générale,

Consciente de l'espoir exprimé par la Conférence bouddhiste internationale tenue à Sri Lanka en novembre 1998 de voir la Journée du Vesak, jour de la pleine lune du mois de mai chaque année, célébrée au plan international et, en particulier, au Siège de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres bureaux des Nations Unies,

Sachant que le jour de la pleine lune du mois de mai chaque année est le jour le plus sacré pour les bouddhistes, qui célèbrent ce jour-là la naissance du Bouddha, son illumination et son décès,

Considérant que la célébration internationale au Siège de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres bureaux des Nations Unies constituerait la reconnaissance de la contribution que le bouddhisme, l'une des plus vieilles religions du monde, apporte depuis plus de 2 500 ans et continue d'apporter à la spiritualité de l'humanité,

Décide que, sans qu'il en coûte quoi que ce soit à l'Organisation des Nations Unies, des dispositions appropriées seront prises pour que soit célébrée au plan international la Journée du Vesak au Siège de l'Organisation des Nations Unies et dans d'autres bureaux des Nations Unies, en consultation avec les bureaux pertinents des Nations Unies et avec les missions permanentes qui souhaiteraient également être consultées.
